

Depuis 47 jours à Lyon, un fonctionnaire en **GRÈVE de la FAIM**

**Roland Veillet, Conseiller Principal d'Education,
est muté d'office depuis 2003 à 300 kilomètres de sa famille.**

Ce militant syndical a été sanctionné pour avoir fait respecter le droit de grève : son chef d'établissement a voulu remplacer les surveillants grévistes par des élèves majeurs pour assurer la sécurité de l'internat. Cet ordre était illégal ; il n'était pas écrit. Roland a donc refusé de l'appliquer. Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique a demandé l'annulation de cette sanction, mais l'Education Nationale refuse de le faire. Roland Veillet est en grève de la faim de puis le 24 décembre. Comme lui, de nombreux agents de la fonction publique sont victimes de l'arbitraire et de la répression.

Le comité de soutien invite les manifestant-e-s à prolonger le parcours pour rejoindre massivement Roland Veillet devant le Tribunal Administratif, rue Duguesclin (sur le côté du nouveau Palais de Justice). **Tou-te-s ensemble, exigeons l'annulation de cette sanction injuste !**

Contre la répression

prolongeons notre manifestation

jusqu'au Tribunal Administratif

Roland Veillet est soutenu par l'intersyndicale nationale : FSU, Solidaires, FERC-CGT, Snetaa-CPE E.i.l, CNT-FTE, SNES-FSU, SNCA e.i.l Convergence, SUD éducation. (Infos : <http://roland-veillet.ouvaton.org>)

Depuis 47 jours à Lyon, un fonctionnaire en **GRÈVE de la FAIM**

**Roland Veillet, Conseiller Principal d'Education,
est muté d'office depuis 2003 à 300 kilomètres de sa famille.**

Ce militant syndical a été sanctionné pour avoir fait respecter le droit de grève : son chef d'établissement a voulu remplacer les surveillants grévistes par des élèves majeurs pour assurer la sécurité de l'internat. Cet ordre était illégal ; il n'était pas écrit. Roland a donc refusé de l'appliquer. Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique a demandé l'annulation de cette sanction, mais l'Education Nationale refuse de le faire. Roland Veillet est en grève de la faim de puis le 24 décembre. Comme lui, de nombreux agents de la fonction publique sont victimes de l'arbitraire et de la répression.

Le comité de soutien invite les manifestant-e-s à prolonger le parcours pour rejoindre massivement Roland Veillet devant le Tribunal Administratif, rue Duguesclin (sur le côté du nouveau Palais de Justice). **Tou-te-s ensemble, exigeons l'annulation de cette sanction injuste !**

Contre la répression

prolongeons notre manifestation

jusqu'au Tribunal Administratif

Roland Veillet est soutenu par l'intersyndicale nationale : FSU, Solidaires, FERC-CGT, Snetaa-CPE E.i.l, CNT-FTE, SNES-FSU, SNCA e.i.l Convergence, SUD éducation. (Infos : <http://roland-veillet.ouvaton.org>)